
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 23 mai 2019 à 9 h
Salle du conseil de la mairie d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy**

PRÉSENCES :

Giuliana FUMAGALLI, Mairesse d'arrondissement
Rosannie FILATO, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREAU, Directrice des services administratifs
Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice culture/sports/loisirs/dév. social
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h 10.

CA19 14 0149

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 9 h 10, la mairesse d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ».

Conformément à l'article 40 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14004), la mairesse d'arrondissement entendra les trois premiers citoyens désirant intervenir sur le même sujet, soit lors d'une séance extraordinaire, les questions devant porter que sur un sujet inscrit à l'ordre du jour.

Les personnes suivantes adressent des questions :

June Berry	Jardins collectifs
Louise Tremblay	Jardins collectifs / arbres
Sasha Dyck	Plazza Hutchison / permis

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la mairesse de l'arrondissement déclare la période de questions close à 9 h 25.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 9 h 25, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

CA19 14 0150

Nommer madame Nathalie Vaillancourt à titre de directrice d'arrondissement intérimaire pour une durée de 12 mois à compter du 8 juin 2019.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur d'arrondissement suite au départ à la retraite de monsieur Stéphane Chénier le 21 juin 2019;

Il est proposé par Rosannie FILATO
Sylvain OUELLET
Mary DEROS
Josué CORVIL

appuyé par Rosannie FILATO
Sylvain OUELLET
Mary DEROS
Josué CORVIL

et résolu :

de nommer madame Nathalie Vaillancourt au poste de directrice d'arrondissement par intérim à compter du 8 juin 2019, et ce, pour une durée de 12 mois.

La mairesse Giulianianna Fumagalli inscrit sa dissidence.

Adopté à la majorité.

50.01 1191309005

Levée de la séance

À 9 h 25, la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2019.